

Orientation en droit de l'immobilier

Par **Tocante12**, le **18/03/2021** à **16:44**

Bonjour,

Je suis étudiant en 2^{ème} année de bts immobilier

Je souhaite devenir juriste spécialisé dans ce domaine, ou avocat

Je compte entrer en licence professionnelle droit de l'immobilier l'année prochaine, cependant, sera t'il possible d'entrer en Master pour mener a bien mon projet, sachant que je n'aurai pas les bases que les licences droits général disposent ?

Est-il possible de faire une année de mise à niveau suite a ma licence pro, afin d'intégrer un Master droit de l' immobilier ?

Vaut-il mieux que je reparte sur un cursus général ? Sachant que j'ai déjà 23 ans, et que je n'ai pas envie de repartir de zéro ?

Ou si vous avez d'autres parcours a me proposer, je suis preneur

Merci d'avance !

Par **Isidore Beautrelet**, le **19/03/2021** à **06:58**

Bonjour

Si vous avez l'ambition d'intégrer un Master, mieux vaut intégrer une licence classique !

Par **x-ray**, le **19/03/2021** à **07:05**

Bonjour,

Je pense qu'Isidore n'a pas tort (J'adore !). Si je prends l'exemple du master de Lyon 3 :

<https://www.univ-lyon3.fr/master-droit-immobilier?ONGLET=2#onglet2>

Je lis :

"Le diplôme est accessible aux candidats :

justifiant d'une licence en droit ou d'un diplôme jugé équivalent. **Le diplôme n'est pas accessible aux titulaires d'une licence professionnelle qui est un diplôme destiné à une insertion professionnelle directe.**"

Vous risquez donc de devoir passer par la case licence classique.

Par **Tocante12**, le **19/03/2021** à **07:25**

Merci pour vos réponses

Pensez-vous que je puisse faire une licence professionnelle, puis intégrer une licence 3 générale suite à celle ci ?

Ou dois-je reprendre depuis la licence 1 suite à mon bts ? Ou ai-je la possibilité d'accéder a la L2 sachant que j'ai du droit dans mes matières ?

Par **Isidore Beautrelet**, le **19/03/2021** à **13:48**

Pour ma part, je pense que le mieux serait que vous tentiez d'intégrer directement une L2.

Faire une licence professionnelle n'aurait aucun d'intérêt pour votre projet.